

Transmettez à ceux qui ne vous ont jamais lâché.

**ASSUREZ LA PÉRENNITÉ
DE VOTRE ENTREPRISE,
TRANSMETTEZ-LA À VOS SALARIÉS.**

Pougnaud

The Good Company - RCS : 784 853 632 - CG Scop / Stéphanie Tétu - La Company

lescop UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

jetransmetsamesalaries.fr

INTERVIEW

3 questions à :

Philippe MILLON, Président
de la Fédération Nord SCOP BTP



Dans la région Nord, on comptabilise une cinquantaine d'entreprises de la construction répondant au statut de Société Coopérative et Participative, soit plus de 1200 salariés. Une formule souvent oubliée lors des transmissions.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE SCOP ?

Je dirais que les Scop sont des entreprises comme les autres, concurrentielles économiquement, qui peuvent avoir un statut de SA, SARL ou SAS, regroupant le droit social, commercial et juridique, et qui imposent trois principes. Premièrement, elles ont une gouvernance endogène : les salariés doivent détenir majoritairement le capital, et deux tiers des droits de vote, afin de permettre son pilotage. Deuxièmement, il y a un principe démocratique : une égalité entre associés, quelque soit le nombre de parts détenues, un homme égal une voix. Et, troisièmement, les SCOP ont une indépendance patrimoniale : les associés ne sont pas des propriétaires, ce sont des usufruitiers. Pendant leur activité, ils gagnent de l'argent, se le répartissent, et, tout ce qui est mis en réserves est fait pour être transmis de génération en génération. Les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital. Les Scop introduisent une part de citoyenneté dans l'entreprise, d'où des relations équilibrées, efficaces et compétitives, notamment par la désignation du dirigeant.

« Pourquoi ne pas transmettre (vendre) votre entreprise à vos salariés ? »

EN QUOI CE MODÈLE EST INTÉRESSANT LORS D'UNE TRANSMISSION ?

Dans le secteur du BTP, 40% des chefs d'entreprise du secteur du bâtiment ont plus de 50 ans, et 7% plus de 60 ans. Un nombre important d'entreprises du bâtiment va changer de dirigeant dans les années à venir. Les salariés sont souvent les mieux placés pour la reprendre. Ils ont eux-mêmes contribué à la faire prospérer. C'est l'alternative pour laquelle milite le mouvement SCOP, avec ses compétences juridiques et ses outils financiers. Il accompagne le cédant et les salariés-repreneurs dans l'élaboration du projet, et tout au long du processus de transmission sur les aspects juridiques, financiers, formation des futurs dirigeants. Cette dynamique est portée en région par l'Union Régionale des SCOP en Hauts-de-France et la Fédération Nord des SCOP BTP. Alors, pourquoi ne pas transmettre (vendre) votre entreprise à vos salariés? Ainsi, vous préservez les équipes en place et les salariés-repreneurs continueront votre aventure. Une entreprise transmise à ses salariés réduit de 20 à 50% le risque de disparition dans les cinq ans, et l'obligation des SCOP d'affecter une part importante des résultats aux réserves renforce la solidité de la coopérative dans la durée.

UNE ÉTUDE OPINIONWAY EST PARUE AU MOIS D'OCTOBRE 2020 DANS LAQUELLE ON POUVAIT LIRE « LES SCOP, UN MODÈLE D'AVENIR ? » QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Les SCOP ont cet apport de modernité qui répond aux aspirations actuelles. La transmission-reprise en SCOP est la solution pour les salariés pour faire fructifier et reconnaître leur travail.

Et si la SCOP était le modèle parfait pour une transmission d'entreprise réussie ? C'est sans doute vers cela qu'aurait dû se tourner les anciens dirigeants de la Sateb au lieu de vendre à Erciel en 2003, qui a déposé le bilan 18 mois plus tard.

Mais ce ne fut pas sans compter sur la volonté des salariés de ces entreprises, forts de la connaissance de leur environnement et de leur ancrage territorial, qui se sont regroupés pour créer 2 SCOP : Gedelec Nord et SCIREN.

SCIREN vient de recevoir le Grand Prix national de la Construction 2020 du Moniteur, catégorie équipements techniques.

« Ce qui a fait la force de notre coopérative depuis sa création en 2005 : notre volonté constante de faire bouger les lignes ! L'innovation est notre leitmotiv, qu'elle soit technique, par un travail accru sur la domotique, sociale, avec une montée en compétences constante de nos salariés, l'intégration d'apprentis et de jeunes, ou managériale, par la mise en place d'instances d'échanges et de gouvernance pour des retours d'expérience chantier ou sur le fonctionnement de la SCOP. »

Laurent **DUBOIS**,

Dirigeant de la Scop SCIREN
Forest-sur-Marcq (59)



Nous vous apportons des réponses personnalisées. ● **Contactez-nous !**

Fédération des SCOP du BTP
64 bis rue de Monceau - 75008 PARIS
www.scopbtp.org

Suivez-nous !   

